



Cher.e collègue,

Vous êtes chercheur/se, enseignant/e chercheur/se, ingénieur/e, technicien/ne, personnel administratif et vous travaillez dans une unité mixte du CNRS. Du 3 juin au 4 juillet, vous élirez vos représentants au Conseil scientifique (CS) et aux Conseils scientifiques des instituts (CSI) du CNRS. En votant pour la CGT, vous aurez l'occasion de dire non à la concurrence, à la précarité, à la chasse aux appels d'offre, aux mutualisations, au poids de la bibliométrie. En votant pour la CGT, vous ferez des conseils scientifiques une force de résistance et de propositions.

Votre vote donnera aux instances scientifiques la légitimité et le poids nécessaires face à la Direction du CNRS et des instituts qui veulent les cantonner à un rôle secondaire. Pour la CGT, ces instances doivent être des lieux de débat des orientations scientifiques et des grandes questions qui touchent la communauté. Ils doivent lutter pour :

- Développer l'emploi scientifique, technique et administratif
- Maintenir et développer l'ensemble des champs scientifiques
- Favoriser l'émergence de nouvelles thématiques et de programmes interdisciplinaires
- Éviter la stérilisation de la science dans les « sites » et les grands regroupements territoriaux où les personnels n'auront plus de voix face aux bureaucrates
- Écarter le risque de caporalisation de la recherche et son enfermement dans des « zones à régime restrictif » soumises au fonctionnaire sécurité défense

Les élus de la CGT pèseront de toutes leurs forces afin que ces conseils ne soient pas supplantés par des comités exclusivement nommés, comme les Alliances. L'avis des conseils doit être déterminant pour l'ensemble de créations et de fermetures d'unités : ne pas être consultés qu'en cas de désaccord entre les sections du comité national et les Directions, et uniquement pour la forme.

La loi Fioraso (« LRU2 ») asservit la recherche publique au « marché » avec la nouvelle mission de transfert des résultats vers les entreprises pour accroître leur « compétitivité ». Elle impose la création de communautés d'universités et établissements (COMUE), mastodontes issus de fusions en cascade qui englobent les structures intermédiaires. Le CNRS perdrait ainsi son rôle national pluridisciplinaire et ses prérogatives de politique scientifique. Ses personnels subiraient des mutualisations et mobilités forcées. La disparition ou la marginalisation de thématiques s'accroîtraient. La stratégie européenne (Horizon 2020) et celle dite « de spécialisation intelligente » régionale participent de cette recomposition néfaste pour les laboratoires.

La politique d'austérité pérennise le blocage des salaires (gel du point d'indice des fonctionnaires) et des carrières, accroît la précarité et assombrit l'avenir des jeunes. Plusieurs CSI ont mené des enquêtes sur l'emploi. Suite à l'alerte lancée par le CS sortant en direction de la communauté et des pouvoirs publics, une session plénière extraordinaire du comité national a été organisée le 11 juin pour un plan pluriannuel d'emploi scientifique. Les élus de la CGT ont été moteurs de la mobilisation et le seront par la suite.

Voter CGT pour :

- La défense de la recherche publique et de ses personnels au CNRS et dans les universités.
- Le recrutement de titulaires plus jeunes et en nombre suffisant selon les besoins. La fin du scandale de la précarité. L'attractivité des carrières et la reconnaissance des qualifications.
- Des financements récurrents permettant aux scientifiques d'exercer pleinement leur métier, au lieu de devenir « chercheurs d'argent ».
- L'arrêt des dérives managériales génératrices de souffrance ; le retour du plaisir de travailler
- Des choix scientifiques, une prospective scientifique non soumis au politique ou au marché.
- Une expertise prenant en compte l'opinion des laboratoires et des collègues.
- Le maintien des prérogatives *nationales* du CNRS et de toutes les disciplines en son sein, avec une attention particulière en direction des thématiques rares ou menacées.
- Le développement des Grands instruments de recherche.
- L'information scientifique et technique indépendante de la prédation commerciale, menée par des personnels qualifiés et stables.
- Une collaboration équilibrée entre le CNRS et les universités, non assujettie aux pressions du patronat et des Régions.
- Une politique internationale du CNRS qui favorise les coopérations avec les organismes de recherche et les universités du monde entier, incluant un objectif de développement nord-sud équilibré et pacifique.